

RETRAITE, VIEILLISSEMENT : QUE PENSENT LES MOINS DE 35 ANS ?

SEPTEMBRE 2024

62 % DES MOINS DE 35 ANS INQUIETS POUR LEUR RETRAITE.....	2
61 % DES 25-34 ANS ET 52 % DES 18-24 ANS ÉPARGNENT EN VUE DE LA RETRAITE	3
RETRAITE : LES MOINS DE 35 ANS MISENT MOINS SUR LES PENSIONS DE RETRAITE QUE SUR L'ÉPARGNE	4
LE PER, UN PLACEMENT VALIDÉ PAR LES JEUNES	5
UNE CONCEPTION PLUS ÉQUILIBRÉE DU « BIEN VIEILLIR » CHEZ LES MOINS DE 35 ANS....	8
POUR LEUR RETRAITE : LES MOINS DE 35 ANS FONT DU MAINTIEN À DOMICILE ET DU LIEN SOCIAL LEURS PRIORITÉS	9
LE FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE DOIT D'ABORD RELEVER DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE	10

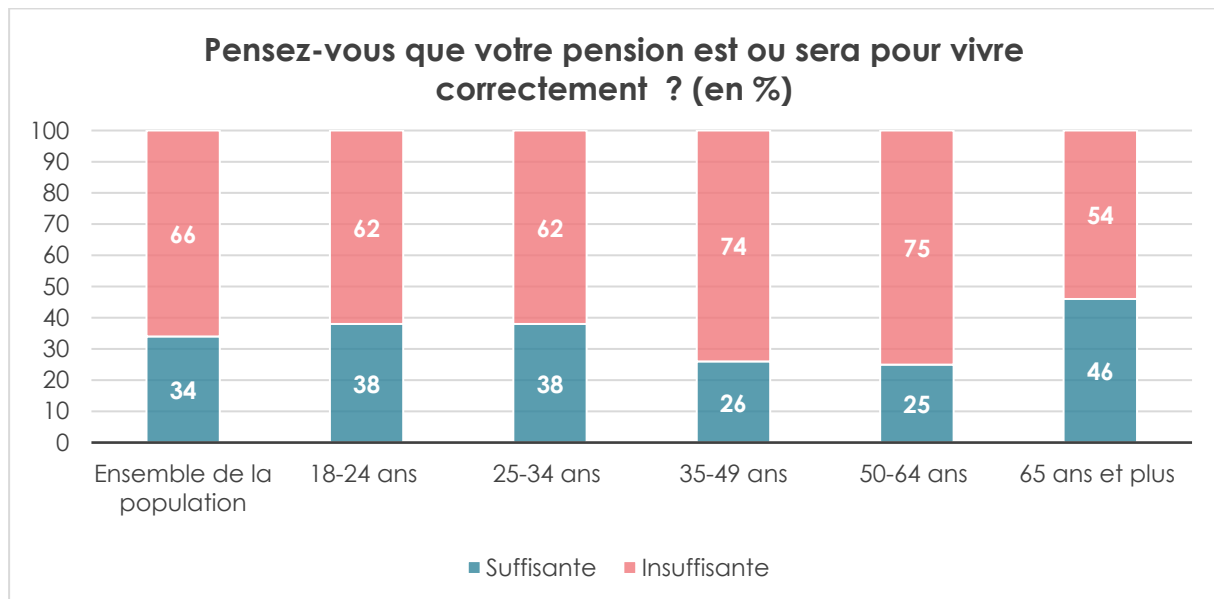
RETRAITE, VIEILLISSEMENT : QUE PENSENT LES MOINS DE 35 ANS ?

Début 2024, la France comptait 14,7 millions de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 21,5 % de la population totale. À l'horizon 2070, selon les projections de l'INSEE, elles représenteront 29 % de la population, contre moins de 13 % en 1970. Le vieillissement accéléré de la population a poussé les pouvoirs publics à placer les sujets liés au grand âge au centre des débats. Si autrefois la retraite et les problématiques liées au grand âge pouvaient sembler lointaines pour les jeunes adultes, ces derniers ne peuvent plus ignorer ces questions. La récurrence des réformes engagées au cours des trente dernières années et la confrontation directe, pour beaucoup d'entre eux, à la perte d'autonomie de leurs proches ont conduit de nombreux jeunes adultes et jeunes actifs à s'intéresser, très tôt, aux conditions dans lesquelles ils vivront plus tard, ainsi qu'aux moyens dont ils disposeront pour espérer profiter pleinement de leur retraite. La question de la préparation à la retraite est d'autant plus vive dans un contexte de crises à répétition et d'incertitude économique, qui

tend à assombrir les perspectives des plus jeunes.

62 % DES MOINS DE 35 ANS INQUIETS POUR LEUR RETRAITE

Enquête après enquête, les jeunes majeurs et leurs aînés âgés de 25 à 34 ans expriment leurs réserves quant à la capacité des régimes de retraite à garantir le niveau de vie des futurs retraités. Selon la onzième enquête Amphitéa/Cercle de l'Épargne, intitulée « Les Français, l'épargne et la retraite », réalisée par l'IFOP et le CECOP, 62 % des 18-34 ans estiment que leur pension sera insuffisante pour leur permettre de vivre correctement à la retraite. L'inquiétude du pouvoir d'achat à la retraite est générale et augmente avec l'âge. 74 % chez les 50-64 ans se disent inquiets pour leur pouvoir d'achat à la retraite. Les jeunes estiment que les générations précédentes auront mis à mal le système de retraite les empêchant de disposer d'un niveau de pension correct. Ce jugement est excessif, car le système français est majoritairement en répartition, ce sont les cotisations des actifs qui financent les pensions de retraite.

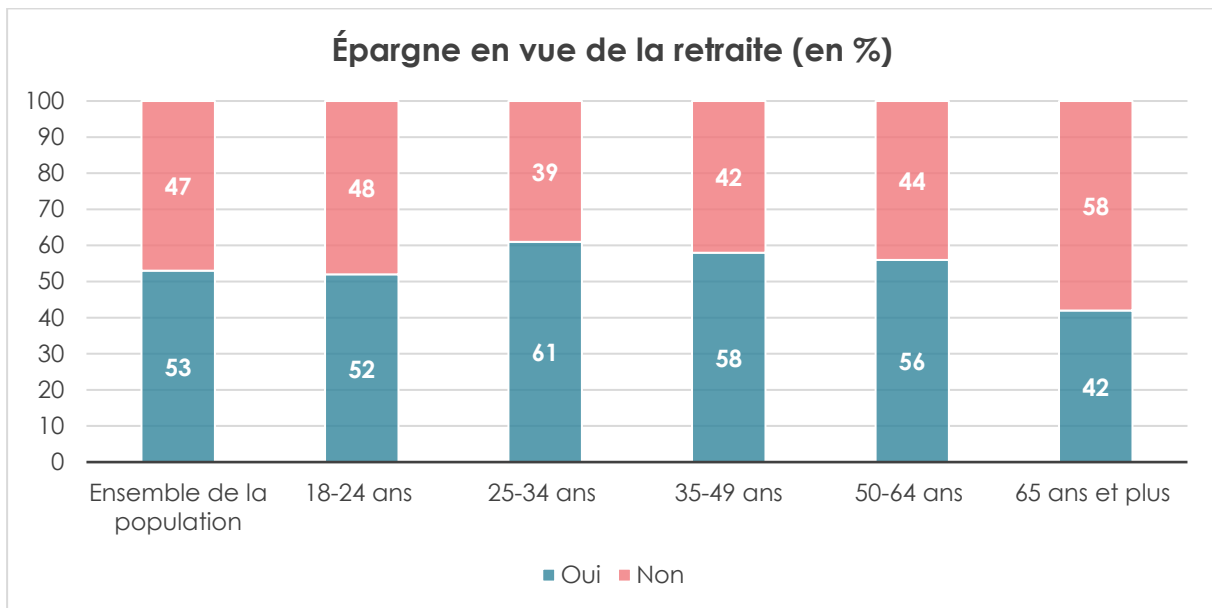


Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

61 % DES 25-34 ANS ET 52 % DES 18-24 ANS ÉPARGNENT EN VUE DE LA RETRAITE

En 2024, la proportion de non-retraités déclarant épargner en vue de la retraite est, en 2024, en progression. Parmi eux, la hausse la plus significative a été observée chez les 25-34 ans. En 2024, 61 % des sondés âgés de 25 à 34 ans déclarent épargner dans cette optique (contre 58 % de l'ensemble des non-retraités et 53 % de l'ensemble de la population). La part des jeunes de cette tranche d'âge déclarant épargner

progressive de 15 points sur un an (contre une hausse de 6 points pour l'ensemble des sondés). Toutes classes d'âge confondues, les 25-34 ans sont les plus nombreux à indiquer épargner pour améliorer leur situation une fois à la retraite (58 % pour la tranche d'âge suivante et 56 % des 50-64 ans, qui sont pourtant plus proches de la retraite). Les 18-24 ans ont des capacités d'épargne plus limitées que leurs aînés. Pour autant, plus d'un jeune adulte sur deux épargne déjà pour préparer sa retraite.



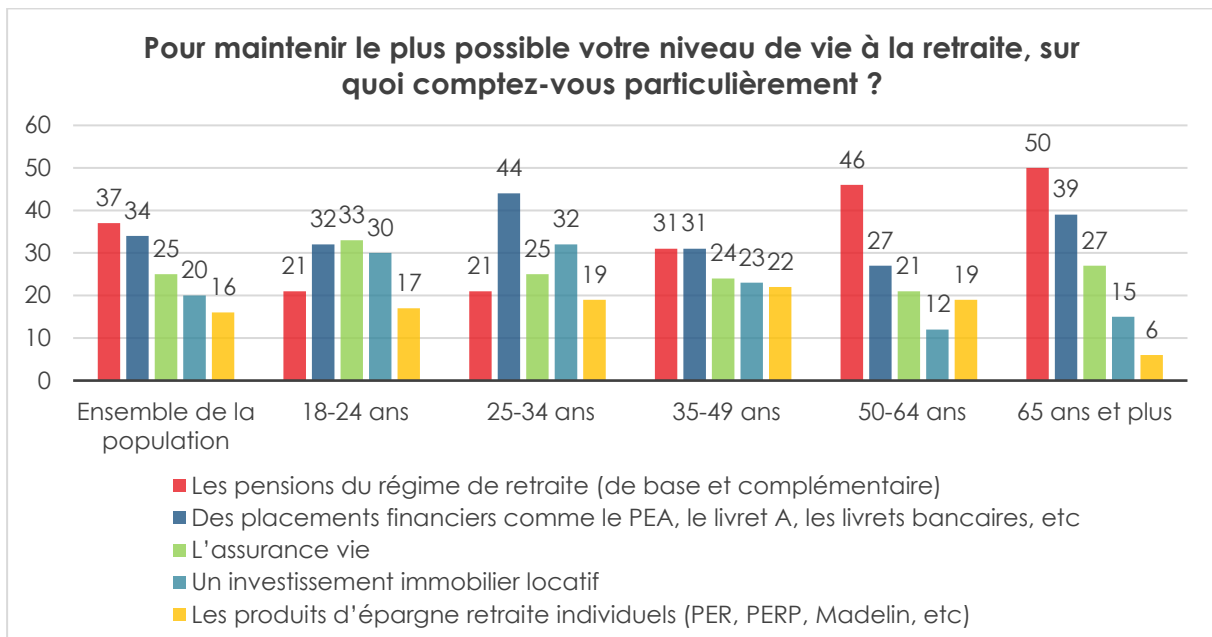
Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

RETRAITE : LES MOINS DE 35 ANS MISENT MOINS SUR LES PENSIONS DE RETRAITE QUE SUR L'ÉPARGNE

En 2024, seuls 21 % des 18-34 ans comptent sur les pensions servies par les régimes de retraite (retraite de base et complémentaire) pour maintenir leur niveau de vie à la retraite, alors que cette ressource est évoquée par 37 % de l'ensemble des sondés.

Parmi les solutions envisagées, les revenus tirés des régimes obligatoires de retraite occupent une place de plus en plus importante avec l'âge. Ils sont mentionnés par 31 % des 35-49 ans,

46 % des sondés âgés de 50 à 64 ans, et même 50 % de ceux de 65 ans et plus. La succession de réformes destinées à assurer la pérennité financière des régimes de retraite a contribué à éroder la confiance des Français, en particulier des plus jeunes, envers le système par répartition. Les jeunes craignent une forte diminution du niveau des pensions dans les prochaines années, voire évoquent le risque d'une faillite du système. À l'inverse, le fait d'avoir cotisé pendant plusieurs années, voire décennies, au financement des retraites par répartition incite sans doute les sondés plus âgés à espérer pouvoir compter sur leurs pensions.



Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

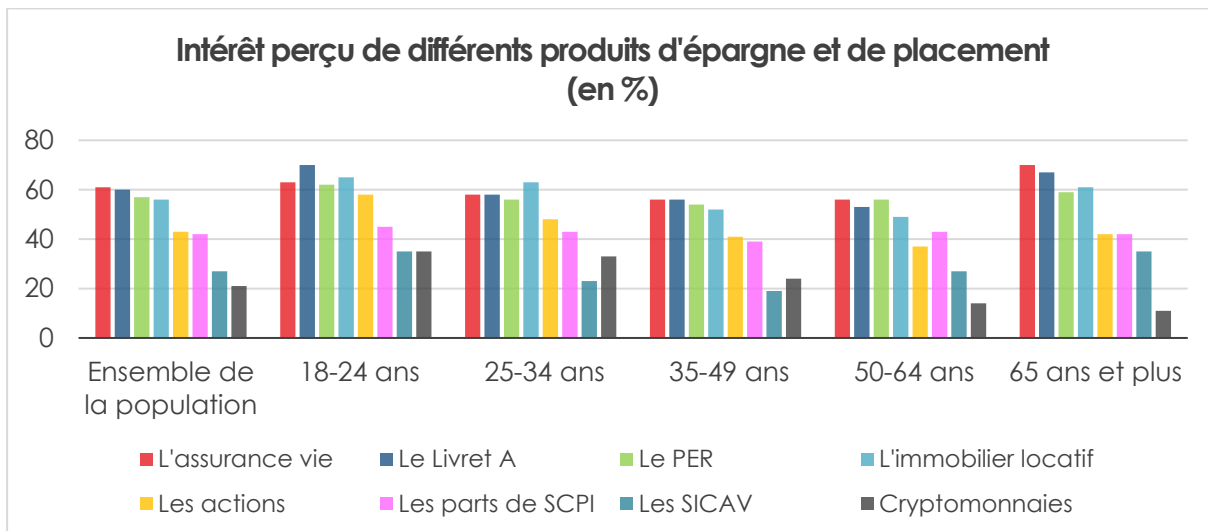
Les moins de 35 ans envisagent d'explorer d'autres solutions pour compléter leurs revenus à la retraite. Les 18-24 ans et leurs aînés de 25-34 ans misent principalement sur l'épargne financière et l'investissement immobilier pour maintenir leur pouvoir d'achat futur. Les 18-24 ans hésitent sur les produits à privilégier pour améliorer leur future retraite, plaçant presque à égalité l'assurance vie, les autres placements financiers (PEA, Livret A, livrets bancaires, etc.) et l'investissement locatif.

Les 25-34 ans, quant à eux, privilégient l'épargne financière hors assurance vie (44 % des citations). Ils sont un peu plus nombreux que la moyenne des Français (16 %) à déclarer compter sur les produits d'épargne retraite individuels pour vivre dans de

bonnes conditions une fois à la retraite.

LE PER, UN PLACEMENT VALIDÉ PAR LES JEUNES

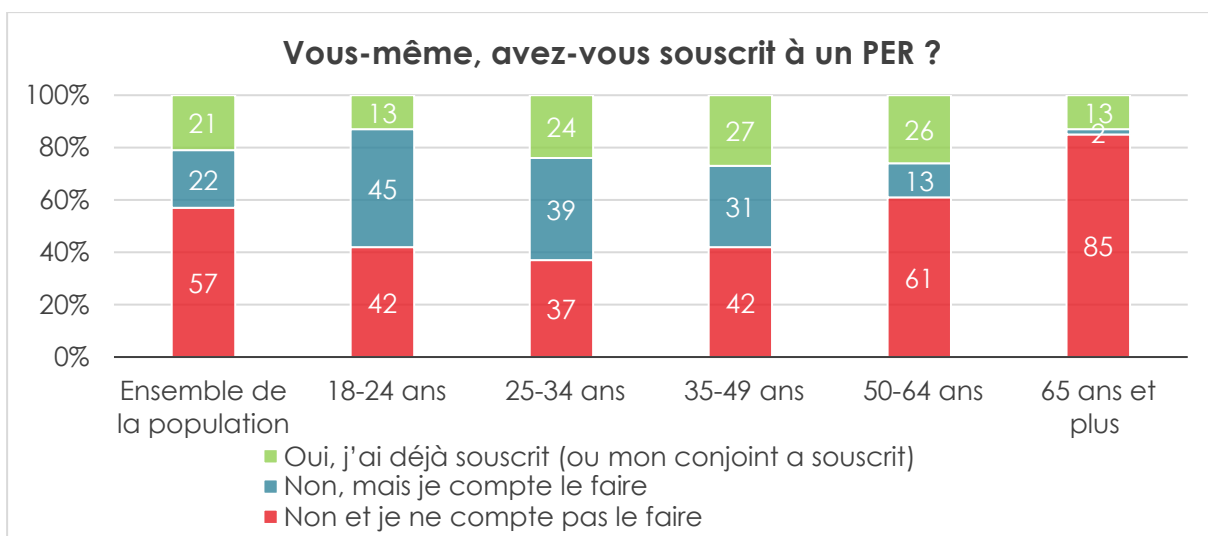
À côté des placements traditionnels, tels que l'assurance vie et l'immobilier locatif, le PER (Plan d'Épargne Retraite) semble constituer une réponse satisfaisante aux attentes des Français en matière de retraite, particulièrement chez les jeunes sondés. En 2024, 62 % des 18-24 ans et 56 % des 25-34 ans considèrent le PER intéressant. Il est toutefois devancé par le Livret A (70 %), l'immobilier locatif (65 %) et l'assurance vie (63 %) chez les 18-24 ans. Pour la tranche d'âge supérieure, l'immobilier locatif arrive en tête (63 %), suivi du Livret A et de l'assurance vie, jugés intéressants par 58 % des sondés.



Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

58 % des 18-24 ans ont soit déjà souscrit (13 %) un PER, soit envisagent de le faire (45 %). Chez leurs aînés, près d'un jeune sur quatre (24 %) âgé de 25 à 34 ans a déjà franchi le pas, tandis que 39 % des jeunes de cette tranche d'âge prévoient de le faire, ce qui représente un total de 63 % de "convertis" au sein de cette catégorie.

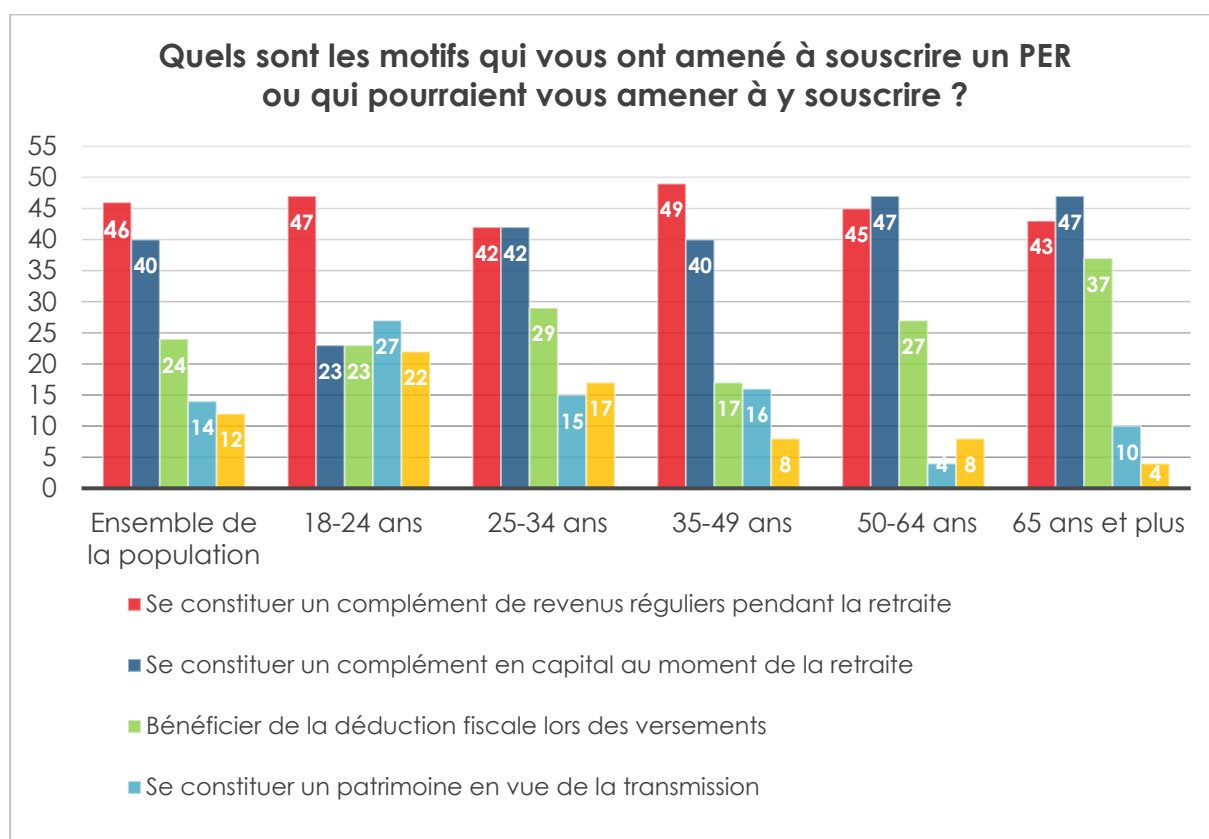
Les projets de souscription sont donc particulièrement élevés chez les moins de 35 ans, tandis que les 35-64 ans se distinguent par leurs pourcentages de souscripteurs : 27 % des 35-49 ans et 26 % des 50-64 ans déclarent avoir, à titre personnel ou via leur conjoint, déjà souscrit un plan.



Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

Le succès du PER tient à sa souplesse, notamment grâce à la liberté offerte à ses titulaires de choisir les modalités de sortie du produit. Chez les 18-24 ans, la possibilité de se constituer un complément de revenu régulier durant la retraite est nettement en tête des motifs de souscription. Cependant, la constitution d'un capital disponible à la fin de la vie

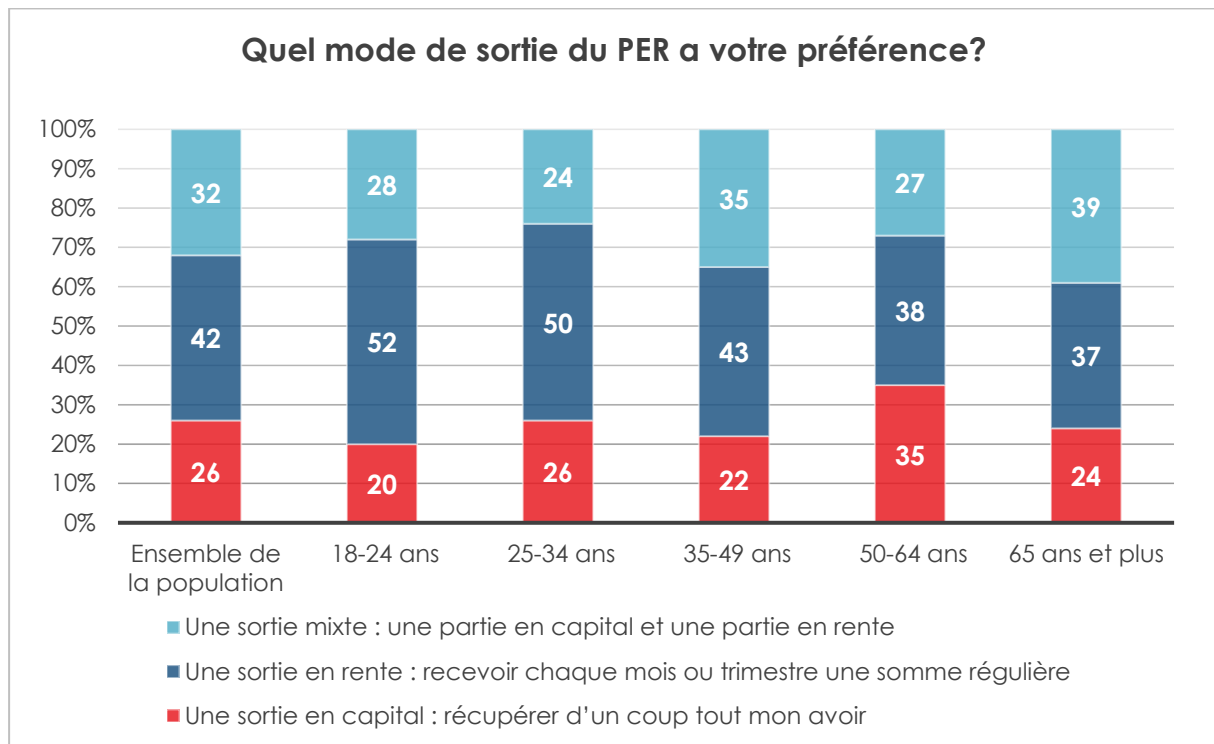
professionnelle gagne de plus en plus d'adeptes avec l'âge, passant de 23 % de citations chez les moins de 24 ans à 47 % pour les 50 ans et plus. Sans surprise, les moins de 35 ans se distinguent de leurs aînés en mettant davantage en avant la constitution d'un patrimoine en vue de sa transmission et l'aide à l'achat de leur résidence principale comme motifs de souscription.



Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

Face à la crainte de ne pas disposer de revenus suffisants à la retraite, les moins de 35 ans privilégient la sortie en rente. Ce mode de sortie semble

convenir 52 % des 18-24 ans et 50 % des 25-34 ans. Après 35 ans, la rente recule nettement au profit de la sortie en capital et de la sortie mixte.



Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

UNE CONCEPTION PLUS ÉQUILBRÉE DU « BIEN VIEILLIR » CHEZ LES MOINS DE 35 ANS

Pour 72 % des sondés, « bien vieillir » signifie avant tout être en bonne santé, et cette association d'idées tend, fort logiquement, à croître avec l'âge. Passé 50 ans, plus de 8 Français sur 10 (81 %) citent cet enjeu, contre seulement 55 % des 18-34 ans. Les jeunes adultes, encore dans une phase de leur vie où la santé physique est souvent perçue comme acquise, peuvent en sous-estimer l'importance, au profit d'autres considérations.

La notion de « bien vieillir » renvoie également à celle de la sécurité financière, indispensable pour

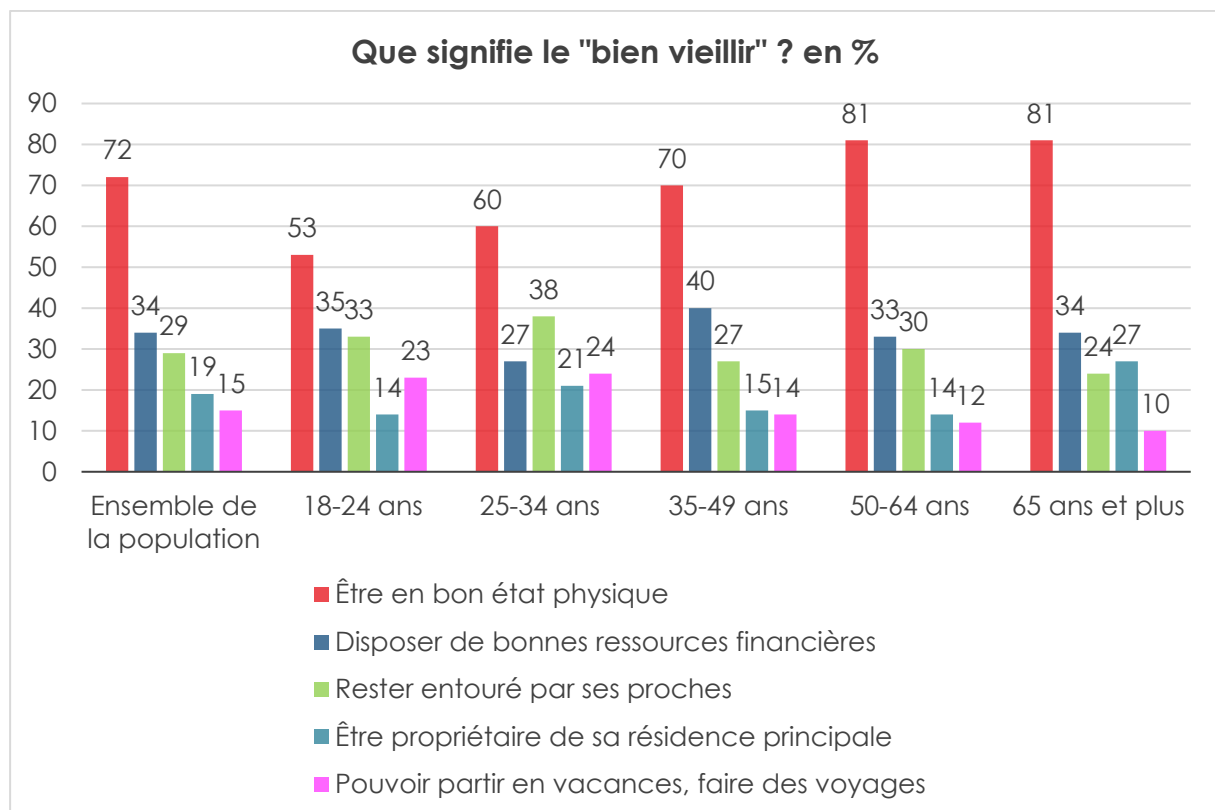
garantir une qualité de vie satisfaisante pendant la retraite. Cette exigence passe d'abord par le fait de « disposer de bonnes ressources financières », un critère évoqué par 34 % des Français dans leur ensemble, 35 % des 18-24 ans et 27 % des 25-34 ans. Elle inclut également, pour 21 % des 25-34 ans, le fait d'être « propriétaire de sa résidence principale ».

L'importance accordée à la possession de son logement atteint ses plus hauts niveaux chez les 65 ans et plus (27 % des citations) et chez les 25-34 ans. Pour ces derniers, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils arrivent à une période de leur vie où ils se stabilisent professionnellement et aspirent à acquérir le bien

immobilier dans lequel ils prévoient de s'installer.

Les moins de 35 ans accordent par ailleurs une grande importance au maintien d'une vie sociale active, qu'ils considèrent comme l'un des piliers du « bien vieillir ». Ainsi, la préservation du lien avec leurs

proches est évoquée par 38 % des 25-34 ans et 33 % des 18-24 ans, contre 29 % en moyenne dans la population. L'accès aux voyages et aux loisirs est également cité par près d'un jeune sur quatre (23 % des 18-24 ans et 24 % des 25-34 ans), comparé à 15 % des sondés dans leur ensemble.



Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

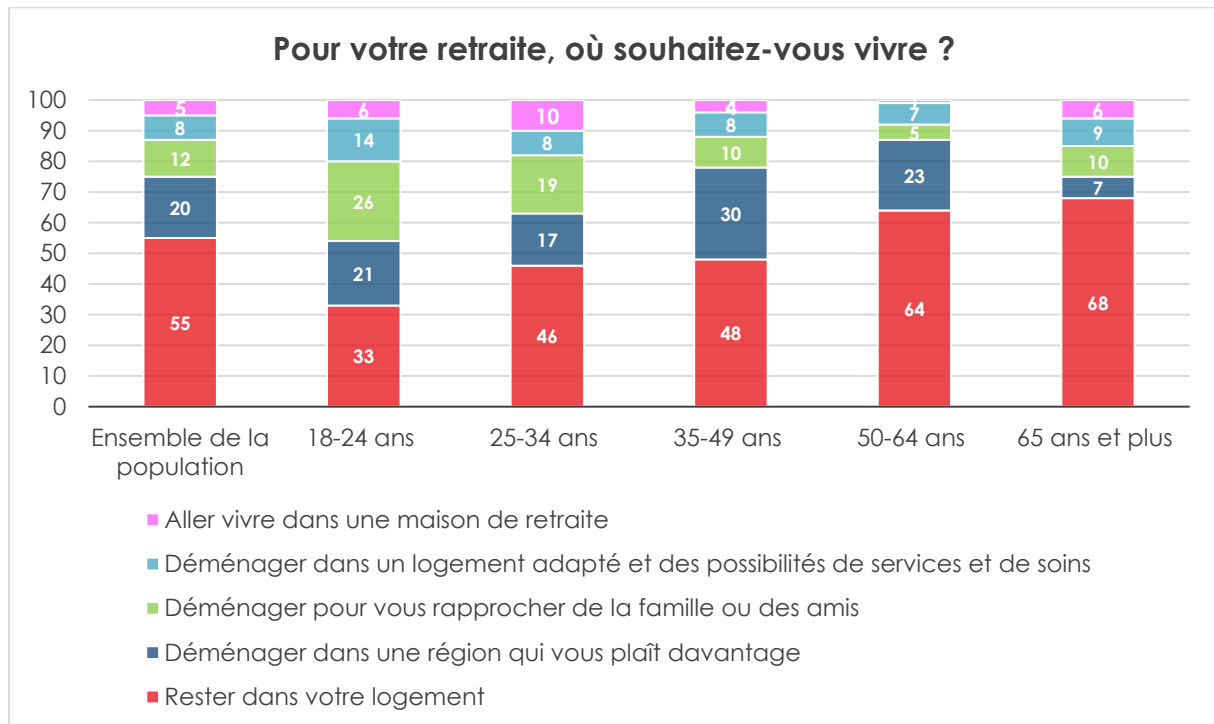
POUR LEUR RETRAITE : LES MOINS DE 35 ANS FONT DU MAINTIEN À DOMICILE ET DU LIEN SOCIAL LEURS PRIORITÉS

Tous âges confondus, les sondés souhaitent en priorité rester dans leur logement une fois à la retraite. La proportion de personnes exprimant ce choix augmente avec

l'âge. Citée par 41 % des 18-34 ans, la volonté de rester à domicile est soutenue par 60 % des plus de 50 ans. Chez les moins de 35 ans, la notion de « bien vieillir » met en lumière le souhait de déménager pour se rapprocher de leur famille et de leurs amis, un choix exprimé par 26 % des 18-24 ans et 19 % des 25-34

ans, contre 12 % de l'ensemble de la population. Les 35-64 ans, quant à eux, évoquent davantage l'idée de

changer de région (30 % des 35-49 ans et 23 % des 50-64 ans).

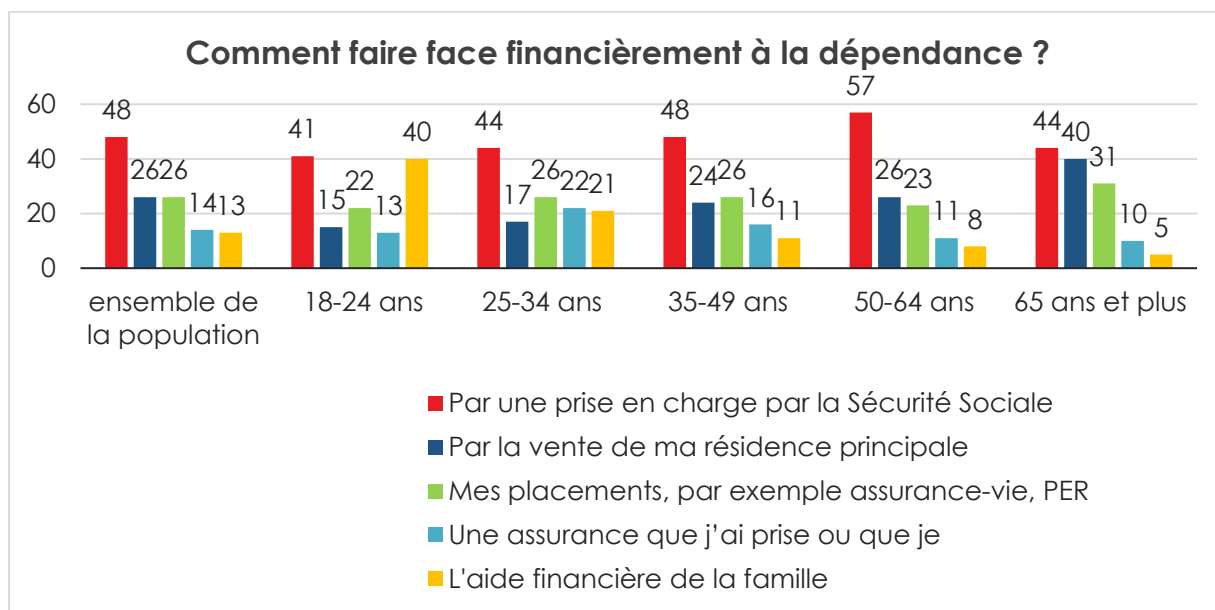


Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

LE FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE DOIT D'ABORD RELEVER DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Près d'un sondé sur deux (48 %) estime qu'il incombe à la Sécurité Sociale de prendre en charge financièrement la dépendance. Cet avis est partagé par 41 % des 18-24 ans et 44 % des 25-34 ans. Le pourcentage de répondants en faveur d'un financement public augmente avec l'âge, atteignant 57 % chez les 50-64 ans, avant de retomber à 44 % chez les sondés de 65 ans et plus.

Comme pour la retraite, les jeunes partagent avec leurs aînés la conviction que le financement de la dépendance nécessitera une mobilisation de l'épargne. L'assurance dépendance, citée par 14 % des sondés tous âges confondus, est davantage évoquée par les moins de 35 ans, avec un soutien particulièrement marqué chez les 25-34 ans (22 % des citations). Enfin, les moins de 35 ans se distinguent de leurs aînés en étant plus nombreux à envisager l'aide financière familiale comme une solution possible.



Données AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

*

Malgré la prise de conscience des jeunes adultes des enjeux du vieillissement et de la nécessité de constituer une épargne retraite, le passage à l'acte n'est pas toujours facile. Dans un contexte de crises à répétition, les jeunes sont plus souvent confrontés que leurs aînés à

la précarité de l'emploi et au problème du coût de la vie. Pour nombre d'entre eux, âgés de 18 à 35 ans, la hausse des dépenses préengagées (logement, assurance, abonnements) limite leurs capacités à épargner à long terme.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :
www.cercedelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercedelepargne.fr